

COMITÉ DÉPARTEMENTAL
DES HAUTS DE SEINE

PLAN D'ACTION GAF

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FÉMININE
SAISON 2022 - 2023



Sommaire

Sommaire	1
Commission technique départementale.....	2
Modifications pour la saison 2022-2023	3
Fédérale A – Trophée Régional 1 et 2 - 2022-2023	4
Commission compétition	6
Calendrier des compétitions 2022-2023	9
Dates limites d'engagement.....	10
Dates des compétitions départementales	11
AccessGym.....	12
Regroupements du comité départemental des Hauts de Seine	13
Commission jugement	14
Dates formation juge Niveau 1	15
Formation Animateur Fédéral.....	16
Nouveau : Compte Instagram du CD92.....	17

COMMISSION TECHNIQUE GAF

Fonction	Nom et Prénom	Téléphone	Mail
Responsable Technique	<i>Valentin FURET</i>	<i>06.26.31.28.82</i>	<i>valentin.furet@gmail.com</i>
Responsable Administratif	<i>Morgane JOB</i>	<i>06.79.39.41.57</i>	<i>morgane.resptech.egr@gmail.com</i>
Responsable Jugement	<i>Bénédicte CHAUME</i>	<i>06.71.91.54.08</i>	<i>benedicte.chaume@gmail.com</i>
Responsable Compétition	<i>Philippe PORCHE</i>	<i>06.62.11.51.29</i>	<i>Ph78porche@gmail.com</i>
Responsable Regroupement & Secteur JEUNESSE	<i>Valentin FURET</i>	<i>06.26.31.28.82</i>	<i>valentin.furet@gmail.com</i>
	<i>Philippe PORCHE</i>	<i>06.62.11.51.29</i>	<i>Ph78porche@gmail.com</i>
Membre de la commission	<i>Coline PRUVOST</i>	<i>07.67.57.81.26</i>	<i>colinepruvost@hotmail.fr</i>
	<i>Clotilde MAKOWSKI</i>	<i>06.99.65.73.76</i>	<i>clotilde.makowski@gmail.com</i>

MODIFICATIONS POUR LA SAISON 2022-2023

PERFORMANCE REGIONALE



- Ajout de 2 catégories en équipe Poussines Performance

7 ans : Programme performance Niveau 1

7- 8 ans : Programme performance Niveau 1 pour les 7 ans, programme Niveau 1-2 ou 3 pour les 8 ans

COMPETITIONS DE PROXIMITE (Se référer aux pages 39 et 40 de la Brochure Technique National)

Règlement technique		Modalités d'organisation des rencontres			
Gymnastes autorisées à participer	Licenciées FFGym dans la discipline concernée	Organisation	Structure organisatrice	1 club FFGym	
Catégories d'âges	7-8-9 ans / 10-11 ans / 12 ans +		Structure ressource pour l'organisation	<u>Comité départemental :</u> - Ressource pour l'utilisation des outils informatiques (EngaGym, ScoreGym) - Communique les informations relatives à l'évènement sur le site du CD - Publication des résultats sur le site FFGym	
Interdiction de participation	Gymnastes engagées en Fédéral A et Performance		Calendrier	Au choix des clubs organisateurs, sur toute la durée de la saison	
Programme compétitif	Fédéral B aménagé : sans option et sans exigences de groupe		Engagements	EngaGym / Individuels	
Matériel	Cf. réglementation matérielle de la brochure des programmes de la saison en cours hormis pour le saut Saut : trampo-tremp uniquement en position haute (3 ^{ème} graduation) avec interdiction de modifier la hauteur Course 10 m maximum et réception sur tapis de 20 cm, longueur 4 x 2 m		Scoring	ScoreGym (Utilisation simplifiée)	
Musique	Sans musique		Résultats	Publication obligatoire sur le site FFGym	
Classement	Individuel par catégories ou par années d'âges		Type de salle	Gymnase d'entraînement ou gymnase polyvalent	
Tenue de compétition	Justaucorps avec shorty ou leggings autorisé		Accueil de public	Selon les possibilités de l'équipement d'accueil (ERP)	
Evaluateurs	12 ans minimum dans la saison compétitive Pas de diplôme de juge requis Fournis et formés par les clubs participants (document support: diaporama) Attestation de formation par le club (document type FFGym) Liste des évaluateurs "Compétition de proximité" diffusée par le comité départemental		Déroulement	Modalités de compétition	Echauffement : 2 minutes par groupe de 5 gymnastes Temps maximum autorisé à la poutre et au sol : 40 secondes Rotation de 45 minutes pour 20 gymnastes soit 1h15 par subdivision palmarès compris Matinée : possibilité de 2 subdivisions (9h30-10h45 / 11h00-12h15) Après-midi : possibilité de 3 subdivisions (14h00-15h15 / 15h30-16h45 / 17h00-18h15)
Jugement	Barres / Poutre / Sol : Note de Départ = 10 points 5 éléments = 2 points par élément Dédutions : 1 seule faute par élément soit Très bien = pas de déduction / Bien = 0,30 / Réalisé = 0,50 / Chute = 1,00 / Non réalisé = 2,00 Saut : Note de Départ = 10 points si saut groupé ou 9 points si saut droit Course d'élan 10 m maximum - 2 sauts identiques ou différent le meilleur est pris en compte Dédutions : Très bien = pas de déduction / Bien = 1,00 / Réalisé = 2,00 / Chute = 3,00 / Non réalisé = Note à zéro			Palmarès	Diffusion des résultats sur le lieu de compétition à la fin de chaque subdivision : - Classement partiel ou final - Affichage numérique ou papier Résultats à publier sur site FFGym en fin de compétition
			Animation de la compétition (Micro)	Pédagogique pour le public : présentation du concept des compétitions de proximité, présentation du système de notation	

Fédéral A – TROPHÉE RÉGIONAL 1 ET 2 - 2022/2023

SAUT	Trophée Régional 1 1.25 m		Trophée Régional 2 1.25 m		Trophée Régional 2 7 à 9 ans 1.15 m	
	Trampo-Tremp	Tremplin	Trampo-Tremp	Tremplin	Trampo-Tremp	Tremplin
Saut avec pose de pied sur la table de saut puis saut vertical	7.00	8.00	5.50	6.00	5.50	Non autorisé
Renversement avant avec ½ tour (180°) dans le 1 ^{er} envol	8.00	9.00	6.50	7.00	Non autorisé	
Renversement avant (Lune)	9.00	10.00	7.00	7.50	7.00	Non autorisé
Renversement avec ½ tour dans le 1 ^{er} envol et ½ tour dans le 2 ^{ème} envol. Pétrick	9.00	10.00	7.00	7.50	Non autorisé	

BARRES	Spécificités Catégorie 7 à 9 ans	Valeurs de difficultés Identiques au Programme Fédéral A 1.00 point et 2.00 points	Exigences de Groupe Identiques au Programme Fédéral A	Bonifications Identiques au programme Fédéral A Accordées sans chute
Trophée Régional 1		6 éléments Plafonné à 10.50 points		
Trophée Régional 2	<p>Interdiction de passer de BI à BS</p> <p>Possibilité de mouvement en 2 parties : Une partie BI et une partie BS</p> <p>Pour la partie BS l'entraîneur peut placer la gymnaste en suspension ou en appui</p>	6 éléments Plafonné à 7.50 points	<ul style="list-style-type: none"> • 1 élément du groupe « entrées » • 1 élément du groupe « Suspensions » • 1 élément du groupe « Appuis » • 1 élément du groupe « Sorties » • 2 éléments au choix dans la grille Fédéral A <p>-1.00 point pour exigence de groupe non tentée. (Y compris pour les éléments au choix)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Bascule BS uniquement dans le mouvement • Tour d'appui AR libre à l'horizontal • Bascule fixe

POUTRE	<i>Valeurs de difficultés Identiques au Programme Fédéral A 1.00 point et 2.00 points</i>	<i>Exigences de Groupe Identiques au Programme Fédéral A</i>	<i>Bonifications Identiques au programme Fédéral A Accordées sans chute</i>
Trophée Régional 1	6 éléments Plafonné à 10.50 points	<ul style="list-style-type: none"> • 1 élément du groupe « Entrées » • 1 élément du groupe « Tours » • 1 élément du groupe « Sauts » • 1 élément du groupe « Eléments acrobatiques en arrière » • 1 élément du groupe « Eléments acrobatiques en avant/Latéral » • 1 élément du groupe « Sorties » <p>-1.00 point pour exigence de groupe non tentée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pivot • Saut changement de jambe écart à 180° • Souplesse avant • Flic-Flac jambes décalées
Trophée Régional 2	6 éléments Plafonné à 7.50 points		

SOL	<i>Valeurs de difficultés Identiques au Programme Fédéral A 1.00 point et 2.00 points</i>	<i>Exigences de Groupe Identiques au Programme Fédéral A</i>	<i>Bonifications Identiques au programme Fédéral A Accordées sans chute</i>
Trophée Régional 1	6 éléments Plafonné à 10.50 points	<ul style="list-style-type: none"> • 1 élément du groupe « Eléments acrobatiques en avant/Latéral » • 1 élément du groupe « Eléments acrobatiques en arrière » • 2 éléments gymniques au choix • 2 éléments au choix dans la grille Fédéral A <p>-1.00 point pour exigence de groupe non tentée. (Y compris pour les éléments au choix)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • ATR valse, jambes tendues et serrées • Flic Flac jambes serrées avec rebond de la rondade • Salto arrière groupé ou tendu
Trophée Régional 2	6 éléments Plafonné à 7.50 points		

COMMISSION COMPÉTITION

Responsable Compétition/informatique : Philippe PORCHE et Valentin FURET
Membres: Clotilde MAKOWSKI, Morgane JOB, Bénédicte CHAUME et Coline PRUVOST

Rôle de la commission

- Faire appliquer les réglementations compétitives.
- Organisation technique des compétitions départementales.
 - Etablissement des organigrammes.
- Assistance auprès des clubs organisateurs le jour de la compétition.
 - Organisation des regroupements

Réglementation

Engagement

Pour toutes les divisions équipes et individuelles, voir tableau des compétitions. Engagement par internet sur le site fédéral.
Les engagements sont dûs après la clôture des engagements.

Tarifs des engagements

- o Individuelles : 10€
- o Equipes : 18€

PAIEMENTS DES ENGAGEMENTS

Le paiement des engagements doit être fait dès la date limite d'engagement passée. Il doit être adressé au CD92 pour les compétitions départementales. S'il s'agit d'une compétition interdépartementale ou régionale, alors le paiement des engagements doit être adressé au comité régional d'île de France.

Nous encourageons fortement les paiements par virement. Pour faciliter le travail administratif des bénévoles du CD92, nous vous demanderons d'être rigoureux sur les intitulés des virements : « section » / « référence »

Exemple : GAF / 136405-28052022-11092.215

Avec ces informations, nous aurons connaissance de la date de la compétition, du club et de la section en question. Nous vous rappelons qu'un reçu est automatiquement édité pour chaque événement et disponible sur Engagym puis sur « imprimer le bordereau d'engagement ».

Il faut donc un paiement par compétition.

Forfaits

Les forfaits doivent être déclarés dans Engagym. Jusqu'à 10 jours avant la compétition, il n'est pas nécessaire de présenter le certificat médical. Dans les 10 jours, le certificat doit être présenté. Une amende sera imputée au club si le certificat médical n'est pas présenté ou si le forfait n'est pas déclaré : se référer à la brochure Technique Fédérale 2022-2023.

Juge

L'absence ou le retard non justifié du juge entraînera une amende de 100€ à régler sur place. Si l'amende n'est pas acquittée, l'équipe ou l'individuelle ne participera pas à la compétition.

ATTENTION : *En cas de désengagement d'une équipe dans les 10 jours avant la compétition, le juge devra obligatoirement être présent pour la compétition.*

Composition des équipes

Les engagements se font sur Engagym en cliquant sur l'événement concerné.

Matériels

Les clubs organisateurs doivent dans la mesure du possible respecter les normes officielles. En cas de problèmes, contacter le président technique. Pour rappel, un praticable est mis à la disposition des clubs du 92 pour l'organisation des compétitions départementales.

Musique

La gestion des musiques se fait sur DJGym.

Cependant, il est vivement conseillé d'apporter le jour de la compétition (Indiv' et Equipe) une clé USB avec vos musiques.

Licence

Toute gymnaste engagée pour une compétition ou sur une action départementale doit être obligatoirement LICENCIÉE le jour de son engagement.

Dans le cas contraire, la gymnaste ne pourra pas participer aux diverses actions départementales.

ATTENTION : Des vérifications de licences auront lieu sur toutes les compétitions départementales. Nous vous conseillons de faire des impressions écran sur smartphone et de les trier par équipes. Cela nous permettra de gagner beaucoup de temps.

Tenue des entraîneurs et des gymnastes

Se référer à la brochure générale de la FFG : les pénalisations seront appliquées.

Pour les entraîneurs :

- Survêtement complet ou pantalon de survêtement et tee-shirt/polo de sport
- Débardeurs, pantacourt, short ou leggings non autorisés

La tenue des entraîneurs en compétition doit être conforme à la réglementation.

Une tenue incorrecte sera systématiquement pénalisée de 0.30 (sur le total de chaque Individuelle ou de l'équipe)

Pour les gymnastes :

- Lors du palmarès, les gymnastes doivent se présenter en tenue de compétition
- La tenue des gymnastes en compétition doit être conforme à la réglementation.
- Le port du short sera systématiquement pénalisé (sur le total individuel ou équipe), quelque-soit la raison de la demande : 0.30 de pénalité

CALENDRIER DES COMPÉTITIONS 2022-2023

		Equipes										Individuelle			Anim	HN	
		Performance		Fédéral A - Trophée Fédéral				Trophée Régional 1 et 2			Fédéral B		Performance		Féd A		ACCESS
		Nat	Rég	Dép	ID	Rég	Nat	Dép	ID	Rég	Dép	ID	Nat	Rég	ID		
Nov	12-13																
	19-20																
	26-27																
Déc	3-4	Date limite engagements Equipes Performance – Fédéral A et Trophée Régional 1 et 2 : 5 décembre															
	10-11												DL Eng Indiv' : 12 Décembre				
	17-18																
	24-25																
Janv	31-1																
	7-8																
	14-15																
	21-22			DL Dép 1				DL Dép 1									
Fév	28-29												DL Dép	DL Dép			Top 12-1
	4-5											DL Eng : 6 Février					
	11-12	DL Dép		DL Dép 2				DL Dép 2									Top 12-2
	18-19																
Mars	25-26																Top 12-3
	4-5																
	11-12												ID	Finale			
	18-19																
Avril	25-26	ID															Top 12-4
	1-2																
	8-9																
	15-16																
	22-23																
Mai	29-30																Top 12
	6-7	Région	Finale														
	13-14																
	20-21																
Juin	27-28																
	3-4	Finale A															
	10-11		Finale														
	17-18																
Juin	24-25	Finale B		DL Finale				DL Finale				DL Finale					Elite

Dates Limites d'engagement

Les engagements en compétitions doivent être faits par Internet – Via l'événement.

Une date limite est fixée par la Région. Au-delà de cette date, il ne sera plus possible de s'engager. A l'engagement, les gymnastes doivent être licenciés. Impossibilité de s'engager sans être licencié.

Date limite engagements Equipes Performance – Fédéral A et Trophée Régional 1 et 2

5 DÉCEMBRE 2022

Date limite engagements Individuelles

12 Décembre 2022

Date limite engagements Equipes Fédéral B

6 FÉVRIER 2023

PAIEMENT DES ENGAGEMENTS

- Individuelles : 10€
- Equipes : 18€

*Le paiement des engagements doit absolument se faire par virement bancaire avant la compétition, sur **le compte du Comité Départemental.***

DATES DES COMPÉTITIONS DÉPARTEMENTALES

Compétition 1 : 21-22 janvier 2023 : Equipe Fed A TR1-2 département 1 (BAGNEUX)

Compétition 2 : 28-29 janvier 2023 : individuelles Nationale / Performance / Fed A (CLAMART)

Compétition 3 : 11-12 février 2023 : Equipe perf, Fed A TR1-2 département 2 (A DÉTERMINER)

Compétition 4 : 1-2 avril 2023 : Fed B / Fed B Poussines (BOIS-COLOMBES)

Compétition 5 : 27-28 mai 2023 : Finale départementale (A DÉTERMINER)

Le comité départemental est toujours à la recherche de clubs organisateurs pour certaines compétitions. Si vous êtes intéressé par l'organisation d'une compétition, n'hésitez pas à envoyer un mail : valentin.furet@gmail.com

Information Importante :

Le comité départemental des Hauts de Seine a fait l'acquisition d'un praticable qu'il met à la disposition des clubs organisateurs. Ce prêt est gratuit et est soumis à quelques conditions (retrait et dépôt du praticable à la charge du club organisateur et chèque de caution à fournir). Si vous êtes intéressés par ce praticable dans le cadre d'une compétition FFGYM, veuillez appeler Valentin au 06.26.31.28.82.

AccessGym

Ce programme d'animation permet la validation de niveaux de compétences techniques de formation, d'évaluation et de classification des gymnastes. Il s'inscrit dans le prolongement du programme ACCESS GYM Général.

A partir de 7 ans dans l'année sportive.

- **Niveaux Blanc, Jaune et Orange** : Organisation Club ou Interclub
- **Niveaux Vert, Bleu et Rouge** : Organisation Départementale ou Interdépartementale

Regroupements du Comité Départemental des Hauts de Seine

OBJECTIFS :

- Dynamiser davantage le secteur jeunesse et créer une cohésion au sein du département.
- Établir un lien étroit et de confiance entre les entraîneurs de clubs
- Donner la possibilité aux jeunes gymnastes de se perfectionner, avec des regroupements plus réguliers

Les regroupements Poussines :

Il s'agit de 2 jours de stage réservé aux gymnastes (licenciées dans le 92), nées entre 2014 et 2016. Tous les clubs sont les bienvenus et le Comité compte sur l'aide de tous les entraîneurs afin de pouvoir organiser un stage de qualité.

Dates et lieux :

Dimanche 16 Octobre 2022 de 9h45 à 15h00 à Rueil-Malmaison
Dimanche 11 Décembre 2022 de 9h45 à 15h00 à Suresnes

Date limite d'inscription → 15 octobre 2022

Ces regroupements sont gratuits. Si vous êtes intéressés par ces regroupements, merci de bien vouloir envoyer un mail à valentin.furet@gmail.com pour vous inscrire. Un document complet concernant les regroupements et journées à thème sera transmis au club dans le courant du mois de septembre.

COMMISSION JUGEMENT

Responsable des juges : Bénédicte CHAUME

En collaboration avec la commission régionale de la formation, cette commission a pour rôle de :

- Réaliser la formation et examen des juges Niveau 1 ;
- Collaborer avec la Région pour les formations et les examens Niveau 2 et 3 ;
- Constituer et former le jury aux différentes compétitions départementales (individuelles et équipes) ;
- Gérer et contrôler les livrets de juges.

Que peut-on juger jusqu'en Région Ile de France en fonction de son niveau ?

	Fédéral A et B		Performance Code FFG		Performance Code FIG Aménagé	
	Jury D	Jury E	Jury D	Jury E	Jury D	Jury E
N1	X	X				
N2	X	X	X	X		X
N3	X	X	X	X	X	X
N4	X	X	X	X	X	X

ATTENTION : Pour connaître les prérogatives des juges au Niveau National, se référer à la brochure technique GAF.

En engageant une équipe ou des individuelles dans une filière, le club doit s'assurer qu'il pourra répondre au niveau de juge demandé. Il incombe donc aux clubs de prévoir un plan de formation de ses juges en fonction de ses intentions compétitives, et de planifier la répartition de ses juges pour la saison.

L'accès à la formation des juges GAF est possible dès l'âge de 14 ans. Elle s'adresse aux personnes nées en 2008 et avant licenciées dans un club FFGym pour la saison en cours.

DATES FORMATION DES JUGES NIVEAU 1 :

DATES ET HORAIRES	LIEUX
Vendredi 11 novembre : 10h30 à 17h30*	Palais des sports de Puteaux* Lieu à confirmer en fonction de la disponibilité de la salle et de l'effectif en formation
Dimanche 20 novembre : 10h30 à 17h30*	
Dimanche 27 novembre : 10h30 à 17h30*	
Dimanche 11 décembre : 10h30 à 17h30* examen	

*Il est préférable de prévoir son déjeuner, car il y a peu de commerces ouverts le dimanche à proximité des lieux de formations.

Lors de ces jours de formation, chaque juge devra se présenter avec :

- Son attestation de licence de l'année en cours ;
- La brochure des programmes **à jour** ;

**L'INSCRIPTION A LA FORMATION DE JUGE SE FAIT DÉSORMAIS AU NIVEAU RÉGIONAL
LE PAIEMENT SE FAIT AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL**

Remplir le formulaire d'inscription suivant :

https://www.crif-ffgym.com/forms/Inscription-Formation-Juge_f11.html

Pour plus d'informations concernant les formations régionales, voici la brochure des formations sur ce lien :

https://www.crif-ffgym.com/CIFF-CATALOGUE-DES-FORMATIONS-2022-2023_a4537.html

FORMATION

L'inscription aux formations se fait au niveau régional.

POINTS IMPORTANTS :

- Pour la formation Animateur Fédéral, le module Animer se déroulera les 29 et 30 octobre et le module AccessGym les 5 et 6 novembre 2022 à Antony
- Pour la formation Aide-Animateur, le module AccessGym Général aura lieu le 5 novembre 2022 à Antony
- La Formation PSC1 doit se faire auprès d'un organisme agréé

FORMATION EXPRESS

ACCESSGYM GENERAL : AIDE-ANIMATEUR



OBJECTIF GENERAL : Aider à l'encadrement d'une séance sous la responsabilité d'un animateur

CONTENU

ELEMENTS DU PROGRAMME :
Ateliers AccessGym Général

DEROULEMENT :
Une journée de formation à suivre dans son département
Encadrement d'un groupe pendant la saison en cours

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :
Formation en présentiel
Mise en situation pédagogique
Echanges
Utilisation de la mallette AccessGym

VALIDATION DE LA FORMATION :
Présence effective en formation

REFERENTS FORMATION :
Voir page 15 les contacts des référents départementaux

ORGANISATION

VOLUME DE FORMATION :
 7 h

DATES ET LIEUX
77 : 3 novembre 2022 à Chelles
78 : 20 novembre 2022 à Viroflay
91 : 23 octobre 2022 à Wissous
92 : 5 novembre 2022 à Antony
93 : 27 novembre 2022 à Noisy le Sec
94 : 5 novembre 2022 à Sucy en Brie
95 : 27 novembre 2022 à Gonesse

MODALITES

PUBLIC ET PREREQUIS :
Être né.e en 2008 et avant (Avoir 15 ans en 2023)
Être licencié.e FFGym pour la saison en cours lors de l'inscription
L'accès à la formation peut faire l'objet d'adaptations pour les personnes en situation de handicap. Nous contacter

TARIFS :
50 €

LIMITE D'INSCRIPTION
30 septembre 2022

INSCRIPTION :
www.crif-ffgym.com
Cliquez ICI
Code Formation : **FC.AIDE.ACCESS**

CENTRE ILE-DE-FRANCE DE FORMATION
1 allée Scheurer Kestner
92150 - SURESNES
01 72 67 40 00
info@crif-ffgym.fr
www.crif-ffgym.com

FORMATION DE CADRE

GAF : ANIMATEUR FEDERAL



OBJECTIF GENERAL : Animer en Autonomie pédagogique une séance d'Animation en GAF. Assurer la sécurité des pratiquants.

CONTENU

CONTENUS ET DEROULEMENT :
Module Animer : 1 WE (à suivre dans son département)
Apprendre les techniques d'animation pour communiquer, organiser, motiver
Module ACCESSGym Général : 1 WE (à suivre dans son département)
Approche pédagogique sur les programmes Access Gym
Module Spécifique GAF : 3 jours
Apprentissage des éléments de base

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :
Formation en présentiel
Mise en situation pédagogique
Echanges, Utilisation de la mallette Access Gym GAF

VALIDATION DE LA FORMATION :
Présence active en formation
Encadrement d'un groupe en club attesté par tuteur et président.e
Être en possession du PSC1

REFERENT MODULE GAF :
Davy ROY
06 16 18 31 42
davy-roy@crif-ffgym.fr

ORGANISATION

VOLUME DE FORMATION :
 49 h

DATES MODULES ANIMER ET ACCESS
77 : 1^{er} au 4 novembre 2022
78 : 9/10 - 16/10 - 20/11 - 27/11 2022
91 : 9/10 - 16/10 - 20/11 - 27/11 2022
92 : 29/10 - 30/10 - 5/11 - 6/11 2022
93 : 9/10 - 16/10 - 27/11 - 4/12 2022
94 : 29/10 - 30/10 - 5/11 - 6/11 2022
95 : 9/10 - 13/11 - 27/11 - 11/12 2022
DATES MODULE SPECIFIQUE GAF
Session A : 27 au 29 décembre 2022
Session B : 27/02 au 1/03 2023
Session C : 29/04 au 1^{er} mai 2023

LIEUX :
Module Animer et Access Gym : sur les départements
Module Spécifique GAF :
Session A : Chelles (77)
Session B : à définir
Session C : Roissy-en-Brie (77)

MODALITES

PUBLIC ET PREREQUIS :
Être né.e en 2008 et avant (Avoir 15 ans en 2023)
Être licencié.e FFGym pour la saison en cours lors de l'inscription
L'accès à la formation peut faire l'objet d'adaptations pour les personnes en situation de handicap. Nous contacter

TARIFS :
343 €
(Livret d'Animateur fourni)

LIMITE D'INSCRIPTION
20 septembre 2022

INSCRIPTION :
www.crif-ffgym.com
Cliquez ICI
Code Formation : **FC.ANIM.GAF**

CENTRE ILE-DE-FRANCE DE FORMATION
1 allée Scheurer Kestner
92150 - SURESNES
01 72 67 40 00
info@crif-ffgym.fr
www.crif-ffgym.com

Taux de réussite 21-22 : 90%

Nouveau : N'OUBLIEZ PAS DE SUIVRE LE NOUVEAU COMPTE INSTAGRAM DU DÉPARTEMENT !!

The image shows the Instagram profile page for 'ffgym.cd92'. At the top left is the profile picture, a circular logo for 'Fédération Française Gym' with 'Comité Départemental Hauts-de-Seine' written below it. To the right of the profile picture is the username 'ffgym.cd92' and a blue 'S'abonner' button. Below the username are three statistics: 'publications', 'abonnés', and 'abonnements'. A horizontal line separates the header from a grid of seven category icons, each with a label below it: GAF (pink), GAM (blue), GR (yellow), TRAMPO (purple), GAC (red), TEAM GYM (teal), and ÉVOLUGYM (white with a grey arrow). At the bottom of the page, there are two navigation options: 'PUBLICATIONS' with a grid icon and 'IDENTIFIÉ(E)' with a person icon.